

Préfecture

Beauvais, le 07 FEV. 2014

Secrétariat Général

Direction des Relations
avec les Collectivités Locales

Bureau du contrôle budgétaire
et des dotations de l'Etat

Affaire suivie par Mme Aurélia Ducastel
Tél. : 03.44.06.12.55
Fax : 03.44.06.12.56
Courriel : aurelia.ducastel@oise.gouv.fr

Le Préfet de l'Oise

à

Monsieur le Président du Conseil Général
Mesdames et Messieurs les Maires
Mesdames et Messieurs les Présidents des
établissements publics de coopération intercommunale
Monsieur le directeur départemental des finances publiques
Madame et Messieurs les Sous-Préfets d'arrondissement (pour information)

Objet : Nouvelle version de TOTEM (TOTalisation et Enrichissement des Maquettes)

PJ : 1

La présente circulaire a pour but de vous informer de l'arrivée d'une nouvelle version de Totem d'ici la fin du mois de février 2014. Dans l'attente, la version test est déjà disponible.

Une nouvelle version de TotEM sera disponible pour l'ensemble des collectivités d'ici la fin du mois de février 2014. Comme précédemment, il sera nécessaire que la collectivité la télécharge à nouveau afin de bénéficier des nouvelles fonctionnalités. Cette version contiendra les améliorations ci-après, faisant suite à diverses demandes émanant de la part des collectivités et dont vous trouverez en pièce jointe une présentation en détaillant le fonctionnement :

- **Notification de la disponibilité d'une nouvelle version de TotEM** : être alerté de la disponibilité d'une nouvelle version de TotEM en téléchargement sur le site projet <http://odm-budgetaire.org>.
- **Information sur les listes déroulantes disponibles dans les blocs annexes** : la fonctionnalité permet à l'utilisateur des fichiers tableur exportés de TotEM de connaître le contenu des listes déroulantes associées aux champs concernés.
- **Réutilisation des fichiers tableur de bloc annexe d'une année sur l'autre** : les fichiers tableur alimentant un bloc annexe pour un exercice donné peuvent être réutilisés sans blocage à l'occasion des documents budgétaires des exercices suivants, indépendamment des évolutions réglementaires impactant les états et les blocs annexes.
- **Visualisation d'un document budgétaire sans ligne budgétaire** : permettre la préparation budgétaire sur les annexes avant l'import du flux budgétaire provenant du progiciel de gestion financière : il est désormais possible de visualiser les parties alimentées du document budgétaire (annexes) indépendamment du flux budgétaire initial.
- **Visualisation d'un seul état d'un document budgétaire** : permettre la visualisation d'un ou plusieurs états selon leur présentation réglementaire sans passer par la visualisation complète du document budgétaire.

Les collectivités qui souhaitent bénéficier de la version test formuleront la demande auprès du support TotEM, accessible via le site projet <http://odm-budgetaire.org>. **En retour, les liens de téléchargement seront communiqués à la collectivité afin qu'elle installe cette version de test.**

Mes services restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Pour le Préfet
et par délégation,
Le Secrétaire Général

Julien MARION

